

II

*Le Ministre des Affaires étrangères du Danemark à l'Ambassadeur du  
Canada*

*(Traduction)*

Copenhague, le 3 juillet 1970

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 2 juillet 1970 et de son Annexe concernant l'établissement d'un programme de formation de pilotes entre le Danemark et le Canada. La Note et l'Annexe étaient conçues en ces termes:

(Voyez la Note canadienne N° 19 en date du 2 juillet 1970 et l'Annexe)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement danois accepte cette entente et considère votre Note et son Annexe, ainsi que la présente réponse comme constituant un accord officiel sur la question entre le Gouvernement du Danemark et le Gouvernement du Canada.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

POUL HARTLING

Son Excellence Monsieur M. H. Wershof,  
Ambassadeur du Canada,  
Copenhague.